

PC 4 : Notice descriptive du projet

1. ETAT DES LIEUX

Contexte paysager du périmètre d'étude immédiat du projet de parc photovoltaïque :

Le projet est situé sur le domaine concédé de la Compagnie Nationale du Rhône sur la commune de La Balme en Savoie (73). A cette échelle, le paysage est agraire et humanisé : monocultures de céréales, infrastructures routières, lignes électriques et carrière.

L'Ancienne Chartreuse de Pierre Châtel, classée monument historique, surplombe le projet à 1.6 km au nord. Le site classé du Défilé de Pierre Châtel se trouve à proximité au-delà de la route D1516 à l'Ouest.

Le projet se développe sur 3 parcelles situées en section A, l'emprise foncière représente 5.4 ha entièrement clôturés. Le terrain endommagé par les travaux d'aménagement du Rhône a été remis en état et il est relativement plat.

Aucune construction existante n'est présente sur le site.

Du point de vue de la végétation existante au sein des parcelles d'implantation, la présence de tronçons de boisements est notable :

- Localisés sur les limites Est de l'ilot Nord-Ouest ;
- Au Nord de l'ilot Est.

Le projet s'inscrit en dehors du noyau urbain de La Balme. Les premières habitations sont situées à environ 150 m au Nord (habitation isolée). Le centre du village se trouve à 1 km.

2. LE PROJET

Le projet porte sur la réalisation d'un parc d'ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés sur le sol. Le parc représente une surface d'environ 5.4 ha entièrement clôturée. Le projet porte également sur la construction d'un poste de transformation/livraison et d'un poste de transformation.

- *Aménagements prévus pour le terrain*

Le terrain, aujourd'hui vierge de toute construction, présente de la végétation sur certains secteurs. Il fera l'objet d'un déboisement au sein la surface clôturée. Les secteurs vierges ont déjà été remis en état suite aux travaux d'aménagement du Rhône.

- *Organisation et composition des aménagements nouveaux*

Le projet se développe sur deux îlots séparés par une voie communale. Les installations sont organisées en lignes parallèles espacées chacune d'environ 3.24m. Les panneaux sont disposés par tables fixes de 48 panneaux ou des demi-tables de 24 panneaux.

Le projet porte également sur la construction d'un poste de transformation/livraison de 23.25 m² et d'un poste de transformation de 23.25 m² également. Le poste de transformation/livraison est implanté en limite sud de parcelle sur l'ilot Ouest, avec un accès direct depuis l'extérieur du parc. Le poste de transformation est implanté au centre-ouest de l'ilot Est.

- *Traitement des voies et espaces publics et collectifs*

La voie de circulation sera réalisée en revêtement perméable, le reste de la parcelle sera revégétalisée si les conditions pédologiques le permettent.

Les bandes boisées situées hors du périmètre clôturé seront laissées en place.

- *Organisation et aménagement des accès au terrain et des aires de stationnement*

L'entrée du site se fait depuis le chemin communal pour les deux îlots, plus précisément par un portail d'une largeur de 8m qui permet de gérer les accès. Chaque îlot possède une unique voie de circulation qui permet de parcourir le parc du nord au sud. Elles disposent une aire de retournement sur leurs extrémités.

- *Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain*

CONSTRUCTIONS : Les panneaux solaires sont disposés sur 206 tables fixes de dimensions suivantes : 28.8m x 4.17m et 14.4m x 4.17m pour les demi-tables.

Les structures sont en acier galvanisé. Orientées à 20° vers le sud.

Les 2 postes sont des structures en béton préfabriqué couverts par une toiture terrasse. Ils sont de couleur gris silex (RAL 7032). Ils seront enduits. Ils mesurent 9.30m x 2.50m. Leur hauteur est de 2.85m par rapport au terrain naturel.

Un conteneur métallique (2.44m x 6.06m) sera également implanté à l'entrée de l'ilot Ouest d'une surface de plancher de 14.8m² (RAL 7032).

CLOTURES : L'ensemble des deux îlots du parc photovoltaïque est fermé par une clôture en panneaux rigide RAL 6005, d'une hauteur de 2.00m. L'accès au site se fait par un portail, d'une largeur de 8.00m et de 2.00m de haut. Il sera réalisé dans le même coloris que la clôture (voir détail PC5).

- *Limiter l'impact visuel des installations*

Depuis le secteur nord, le projet photovoltaïque sera en partie masqué par la végétation existante. Il existera une co-visibilité partielle depuis les hauteurs.

Le projet est visible depuis la ViaRhôna à l'Ouest. Cependant, les vues depuis les habitations ouest au-delà du Rhône restent bloquées et représentent peu ou pas d'enjeux dans le cadre du projet. Les enjeux potentiels correspondent aux vues depuis la ViaRhôna.

Le projet est partiellement visible depuis la RD1516. Celui-ci est en partie masqué par une bande boisée existante. Le projet sera également partiellement visible depuis le GR9-GR65 au niveau du belvédère du Rhône.

L'attention est attirée sur les boisements existants. En plus de leur intérêt écologique (à mettre en lien avec l'étude d'impact), ils limitent des visibilités franches vers les panneaux solaires aussi bien à l'échelle rapprochée qu'à l'échelle éloignée.

La préservation des boisements peut être dans l'intérêt paysager du projet solaire.

En résumé :

Surface du projet	5.5 ha clôturés Ilot Ouest : 1.5 ha Ilot Est : 3.9 ha
Technologie	Panneaux photovoltaïques sur structure fixe
Structure porteuse	Pieux battus métalliques
Modules photovoltaïques	Type : monocristallin
	Puissance unitaire : 530 Wc
	Nombre : 9 048
	Puissance totale : 4.795 MWc (+/- 10%)*
	Hauteur maximale : 2.45 m
	Inclinaison : 20 °
	Orientation : sud
Locaux techniques	1 poste de transformation/livraison ; 1 poste de transformation (teinte gris silex RAL 7032) et un conteneur (teinte gris silex RAL 7032)
Accès	Depuis le chemin communal
Production annuelle estimée	5 800 MWh (+/- 10%)*
Durée minimum d'exploitation	30 ans

* La puissance du projet peut varier entre le dépôt de permis de construire et la construction du parc en fonction des panneaux retenus lors des appels d'offres auprès des fournisseurs.

Nom du projet :	Dossier de Permis de Construire Projet photovoltaïque de la Balme		Architecte :	Maître d'ouvrage : SOLARHONA		Légende :
Contenu du plan :	PC-04.1 NOTICE DESCRIPTIVE		I'M IN ARCHITECTURE 21 rue d'Auteuil 75016 PARIS 06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com SARL au capital de 16500€ 533 863 940 R.C.S. PARIS	Contact :		
Commune (s):	Commune de La Balme (73170)			 UNE SOCIÉTÉ 		
Echelle :	LA-BALME PC-04.1			2, Rue André Bonin 69004 Lyon Tél: 06 31 10 25 75 Mail: a.maulini@solarhona.fr		
Date	Indice : v1	Format papier:				
18/10/2022		A3				